

mander du pain quand leurs parents n'en avaient plus à leur donner...

On calcule que ce malheur terrible ne laisse pas moins de douze à quinze cents familles sans demeures.

Le nombre des maisons détruites fut de 1800 à 2000. Les pertes furent évaluées à plus de 400,000 louis, dont les assurances ne couvraient que le quart.

Ainsi que la *Minerve* le faisait remarquer, la plupart des victimes de ce terrible incendie étaient non de grands propriétaires, mais des industriels, d'honnêtes et laborieux artisans qui à force d'économie et de travail s'étaient acquis dans ces quartiers de petites propriétés qui les mettaient en état de vivre respectablement". (*La Minerve*.—Le Bazar).

Passons maintenant à l'année 1860. Je vois dans une petite brochure de 8 pp. in-12 publiée l'année suivante et intitulée : *Report of the chief engineer of the fire department for the year 1860* ; que la brigade avait été appelée 97 fois, et que sur ce nombre il y avait eu 47 fausses alarmes. Une seule maison, située au-dessus du Réservoir, et appartenant à un monsieur Springle avait été détruite de fond en comble. Le montant total des pertes fut de \$21,782 couvert par \$20,310 d'assurances.

Le rapport de *L'ingénieur en chef* (M. A. Bertram) pour l'année 1861, est imprimé en français et en anglais. La brochure française que je possède est plus volumineuse que celle de l'année précédente : 24 pp. in-12. Elle contient de curieux détails, que je vais vous donner : La brigade a été appelée 92 fois. Le nombre des fausses alarmes est de 35.

Entr'autres choses voici le récit d'un incendie : " Il est encourageant de pouvoir dire qu'un bâtiment seulement a été complètement détruit par le feu, dans les limites de la cité, pendant l'année dernière, (la brochure fut publiée en 1862) savoir : le magasin pour l'inspection des alcalis ; et les circonstances qui accompagnaient cet incendie, furent tellement étranges, qu'elles attirèrent l'attention générale.

L'incendie eut lieu le 15 avril, au temps de l'inondation extraordinaire, causée par le refoulement de la glace et la crue des eaux. On croit que l'eau s'introduisit en assez grande quantité dans de la chaux vive, dont il faut garder une certaine provision sur les lieux, et mit le feu à la partie voisine de la charpente du bâtiment, dont les étages, hauts et vastes, permirent au feu de se propager avec une grande rapidité ; de sorte qu'à l'arrivée des gardes du feu, avec leurs tuyaux à dévidoir, (sic) il était encore impossible de découvrir le foyer de l'incendie. Pour comble de difficulté, le bâtiment était envahi et entouré par l'eau à une hauteur suffisante pour embarrasser sérieusement les manœuvres des pompiers, dont, cependant le zèle et l'activité n'étaient nullement amortis par l'inondation, qui présentait alors un aussi grand obstacle que le manque d'eau en d'autres cas. On s'aperçut bientôt que tout ce que l'on pouvait faire d'avantageux, serait de protéger les bâtiments adjacents, ce qui fut fait avec succès à force de bras.

Le nombre de pompiers présents à cette occasion, n'était pas aussi considérable qu'à l'ordinaire ; vu que plusieurs d'entre eux étaient occupés à retirer leurs familles et leurs effets de l'eau qui envahissait leurs demeures. Il est probable qu'une autre manière d'agir aurait mieux réussi ; mais il n'est pas probable qu'un tel concours de circonstances se voie de nouveau."

Une chose qui va vous surprendre c'est que le nombre de pompiers était plus grand alors que de nos jours, voyez :

EFFECTIF DU DÉPARTEMENT

" L'effectif du département demeure comme dans les années précédentes, savoir :

Un ingénieur en chef ; un premier et second assistant ingénieur ; huit compagnies de tuyaux, chacune d'elles ayant dans sa station 2 dévidoirs à tuyaux, une pompe à feu, ainsi que deux compagnies d'échelles et de crochets.

L'effectif des compagnies est comme suit :

Deux officiers, douze hommes et un garde du feu, avec un cheval de réserve à chaque station, faisant

en tout un total de 153 officiers et pompiers avec dix chevaux "

Savez-vous quelle était le salaire d'un chacun ? s'il était le même aujourd'hui je douterais fort de notre service. Voici ce qu'on donnait par année : pour un capitaine \$60.00, un lieutenant \$50.00, un pompier ordinaire \$32.00. Faut vous dire par exemple que c'était plutôt une organisation volontaire que salariée ; car dans le tableau des compagnies qui portaient chacune un nom différent, on rencontre des hommes de tous les métiers.

Je ne sais pas si c'est un effet du hasard, mais je remarque que les compagnies n'étaient pas formées d'anglais et de français mais de l'une ou l'autre nation.

La 1ère compagnie portait le nom de " Montréal ". Son poste était à la place Dalhousie, (bâtiment de brique, construit en l'an 1845), avec cloche d'alarme de cent quarante-deux livres et demie. Elle n'était composée que d'anglais, pour la plupart charretiers. L'un des membres Joséal Riddle était sacristain, chose rare.

La seconde compagnie première division s'appelait " Neptune ". Son poste était au coin des rues Craig et Visitation, (bâtiment en brique à deux étages, bâti en 1852, avec cloche d'alarme pesant 183 livres). Il n'y avait qu'un seul Canadien-français : L. Lachapelle.

A suivre

E. J. Massicotte

MADAME DE CALLIÈRE

Il y a deux ou trois ans, le capitaine Henri Jouan ancien officier de marine, voulant occuper ses loisirs, entreprit de ranger le cabinet des antiquités et d'histoire naturelle de Cherbourg. Sur une enveloppe, contenant quelque chose de mince comme des cartes à jouer, il lut : " Monsieur de Callière, gouverneur de la ville et du château de Cherbourg, et madame son épouse. " En ouvrant le paquet, il y trouva deux miniatures, de la grandeur de nos petites photographies, assez médiocres d'exécution, mais ayant un je ne sais quoi qui indique un caractère, une ressemblance bien saisie.



Madeline-Bernade de Courcy Pottier

Le capitaine pense que l'inscription sur l'enveloppe date de 1829-30, époque de la création du musée de Cherbourg. Il m'écrit, en substance, ce qui suit :

Jacques de Callière était gouverneur de la ville et du château de Cherbourg en 1645-61, et sa femme se nommait Madeleine-Bernarde de Courcy

Pottier. Les deux portraits ont dû être peints au cours de ces années. Leur fils, Louis-Hector, a été gouverneur du Canada.

Les nombreuses et excellentes notes que le capitaine Jouan me fournit sur les Callières formeront le sujet d'un long travail que je publierai un jour. En attendant, je vous passe le portrait de madame de Callière, mère de notre célèbre gouverneur.

Voici pour les couleurs : Teint très blanc, joues roses, yeux bleus, lèvres roses, cheveux châtains, poudrés ; fichu blanc, corsage bleu vif, soutaché en avant et tout autour en haut, d'un petit galon d'or.

A l'aide de cette description je me représente la personne : une blanche à tête plutôt petite que grande ; front élevé ; menton court, et la figure enfantine dans son ensemble.

Benjamin Sulte

NOTES HISTORIQUES

Le 7 octobre 1889, sur proposition de MM. Jules Claretie et Paul Vibert, M. le lieutenant CHARTRAND (Ch. des Ecorres) est reçu membre de la Société des Gens de Lettres de France.

Le 30 octobre 1889, sir DONALD A. SMITH inaugure sa position comme chancelier de l'université McGill, devant un auditoire nombreux, dans la salle Molson.

Le village de MAISONNEUVE fut incorporé le 27 décembre 1883, et formé d'une partie d'Hochelaga, quand il devint quartier de Montréal (1883). Son territoire est compris entre le ruisseau Migeon, la Longue-Pointe, la rivière et la côte Visitation. Lors de son incorporation, Maisonneuve avait quarante familles et environ trente-cinq maisons, et ses habitants étaient surtout des fermiers, bouchers et laitiers. Suivant le recensement de 1888, il y a maintenant (1889) 1,100 habitants ; la propriété est évaluée à \$2,000,000. Les taux sont de 75 cents par cent et 20 cents pour cent pour taxes scolaires. Durant sa première année comme village, la rue Pie IX fut ouverte au coût de \$2,000. Moyennant \$5,000, Maisonneuve obtint le droit de se servir de l'eau de Montréal. Deux rues ont été ouvertes en 1889 : Lecour et LaSalle. L'Hôtel-de-Ville a été construit au coin des rues Lecour et Notre-Dame (\$10,000). En 1888, le village a été érigé en paroisse sous le vocable du Saint-Nom de Jésus de Maisonneuve. L'église a été construite (\$7,000). Les protestants ont ouvert une école (1889).

La femme chrétienne.—La femme chrétienne se tient dans sa maison, entre le crucifix qui lui enseigne le sacrifice, et l'image de la Vierge qui lui prêche l'aimable austérité d'une pureté sans tache. Ses yeux ne se lèvent, pour ainsi dire, que sur sa famille et sur les pauvres. A tous les misérables sa porte est libéralement ouverte. Elle leur donne plus que son or, son temps ; plus que son temps, son âme. Elle a une charité qui va jusqu'au génie, une abnégation qui va jusqu'au plus entier oubli de sa personne, une chasteté qui lui fait trouver jusque dans le mariage une sorte de virginité. Son âme glisse sur la terre et se fixe solidement à Dieu. Elle rend à ce Dieu, au milieu de la large couronne de ses enfants, un culte où l'intelligence et l'amour se disputent la première place. Elle a pour le sacrifice un enthousiasme pratique et toute sa vie en est la preuve. Elle trouve d'ineffables délices en toutes ses douleurs, qui sont un vent favorable pour la conduire à l'éternel repos. Douce et miséricordieuse, humble et patiente, virile dans le malheur, généreusement économe et doucement laborieuse, pure surtout, pure toujours et en tout, elle répondra à l'appel de la voix divine au jour du jugement, et présentera à Dieu parmi les élus, son mari, tous ses enfants, tous les siens qu'elle aura vaillamment entraînés au salut.

LEON GAUTIER.